# Identification des échantillons biologiques

### **Sommaire**

1.	Objet et domaine d'application	. 2
	Documents associés	
	Responsabilités	
	Déroulement de l'activité	
	Règles d'identitovigilance	
	Principes	
	Réalisation	
5.	Maîtrise des principaux risques liés à l'activité	
	Traçabilité et Archivage	
	Autoévaluation de la compréhension du mode opératoire	

# Identification des échantillons biologiques

### 1. Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit les règles d'identitovigilance et d'identification des échantillons biologiques.

#### 2. Documents associés

#### 3. Responsabilités

La vérification de la conformité de l'identification des dossiers patients et des échantillons reçus au laboratoire est de la responsabilité des opérateurs d'accueil, des préleveurs, des technicien(ne)s, des biologistes.

L'étiquetage ou identification des échantillons est réalisé sous la responsabilité :

- du préleveur (préleveur interne du laboratoire ou préleveur externe)
- de l'opérateur à l'accueil qui étiquette, après l'enregistrement du dossier : secrétaire, technicien(ne), infirmière, biologiste.
- de l'opérateur qualifié et habilité à la préparation des échantillons lors de l'aliquotage des échantillons

#### 4. Déroulement de l'activité

#### 4.1. Règles d'identitovigilance

<u>La plus grande rigueur</u> doit être exercée à chaque instant sur l'identitovigilance au niveau de chaque étape de l'activité de notre laboratoire. Chacun doit en être un acteur quelque soit son poste.

Il faut se référer au IDPR04 « Identitovigilance ».

Pour la constitution d'un dossier, l'identité doit comporter systématiquement : le nom utilisé, le nom de naissance, le premier prénom de naissance, la date de naissance et le sexe (celui-ci se traduira par le préfixe Mr pour les hommes et Mme pour les femmes).

L'obtention des éléments de l'identité doit se faire en confrontant tous les moyens possibles et impérativement par des <u>questions ouvertes</u> (ex : quelle est votre date de naissance?), par l'ordonnance, la carte de mutuelle, la fiche infirmière, etc....Il faut poser ou reposer la même question **même** si le patient est déjà connu. En l'absence de concordance stricte entre les

# Identification des échantillons biologiques

différents éléments, l'examen est arrêté jusqu'à la résolution de l'erreur, le doute ne doit jamais subsister!

En cas de difficulté, faire appel à un biologiste, la décision prise sera tracée sur le SIL (post-it sur le dossier patient, justificatif scanné,...).

#### 4.2. Principes

La création du dossier dans le SIL (Système Informatique du Laboratoire) permet l'édition d'une étiquette numérotée permettant de fournir un lien non équivoque entre l'échantillon et le patient.

La personne responsable de l'étiquetage s'assure :

- de la vérification complète de l'identité du patient ou du prélèvement
- de la conformité de l'étiquette (Nom utilisé, nom de naissance, 1<sup>er</sup> prénom de naissance, date de naissance, sexe, numéro de dossier).

#### L'étiquetage est réalisé :

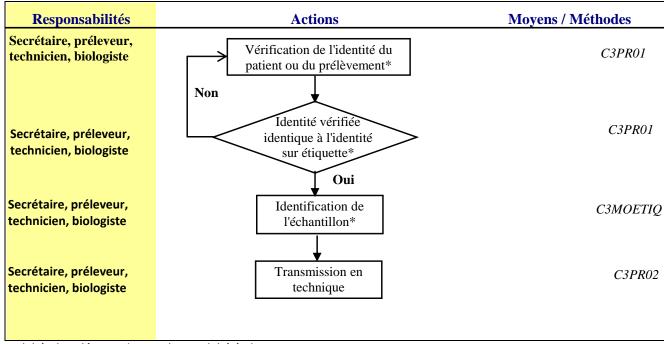
- lors du prélèvement, lorsque le dossier est déjà enregistré, par le préleveur lui-même, devant le patient.
- lorsque le prélèvement n'est pas effectué au laboratoire (préleveurs externes, examen bactériologique apporté par le patient...), après l'enregistrement du dossier.

#### 4.3. Réalisation

- Vérifier que l'identité mentionnée sur le prélèvement (tube ou flacon) correspond bien à l'identité figurant sur l'étiquette (vérifier tous les éléments de la planche d'étiquette).
- Coller les étiquettes:
  - Dans le sens approprié au matériel de prélèvement (vertical pour les tubes, horizontal pour les flacons urines ...), pas de travers.
  - Ajuster l'étiquette sur l'échantillon sans cacher l'identification primaire ou tout au moins en laissant apparaître le plus possible d'élément de cette identification primaire et le volume de l'échantillon.
  - Pour les flacons d'hémoculture, laisser le code-barres du flacon apparent.
- Prélèvement RT-PCR: coller une étiquette avec le code-barres sur le tube ou flacon (si l'enregistrement est réalisé avant le prélèvement) + une étiquette avec le code-barres sur l'extérieur du sachet. La planche avec l'ensemble des étiquettes restantes peut être jointe dans la double poche et suivre jusqu'en technique.
- Si un seul tube pour 2 étiquettes :
  - Mettre un snap ring bleu sur le tube, coller une des deux étiquettes et joindre la planche avec l'étiquette restante en technique.
- Dans le cas ou une même analyse est demandée pour 2 dossiers: coller l'étiquette du 1<sup>er</sup> dossier et joindre la planche d'étiquettes du 2<sup>ème</sup> dossier en précisant « Analyse ... à saisir à partir du dossier n°... ».

# Identification des échantillons biologiques

- Si ordonnance avec rajout d'analyse en fonction du résultat, ajouter un BLOA (par ex faire analyse RAI si hb< à 8g/dl ou faire TOXO si BHCG positif). Faire suivre en technique la planche d'étiquettes du patient annotée de cette même demande.</li>
   Sauf si ordonnance avec « faire ferritine si hb < à ... », saisir seulement le code spécifique NFsiANEMIE.</li>
- Etiquetage des tubes ou récipients secondaires : se référer à C3MOALIQ « Aliquotage des échantillons biologiques ».
- Identification des échantillons prélevés en trop : étiqueter avec étiquette correspondante « Tubes en plus ».
- Pour la bactériologie, parasitologie, mycologie, calculs urinaires, eaux : faire suivre systématiquement la planche avec l'ensemble des étiquettes restantes en technique.
- Dans le cas d'un envoi à un laboratoire sous-traitant, ajout d'un snap ring gris, étiquetage de l'échantillon avec l'étiquette correspondante et faire suivre l'ensemble des documents pour la préparation de l'envoi.
- En cas de doute : se référer au biologiste.



activité signalée par \* attention activité à risque

# Identification des échantillons biologiques

### 5. Maîtrise des principaux risques liés à l'activité

Risques liés à l'activité	Moyen de maîtrise
Discordance d'identité	Se référer à la procédure d'Identitovigilance
Erreur d'étiquetage de l'échantillon	Au laboratoire, toujours vérifier l'identité complète du patient avant d'étiqueter l'échantillon devant le patient.
	Vérifier que l'identité mentionnée sur l'échantillon correspond bien à l'identité figurant sur l'étiquette.
Etiquette incomplète ou illisible	Vérifier la bonne impression de la planche d'étiquette (défaut de cartouche d'encre, impression de travers).
	Coller l'étiquette dans le sens approprié selon l'échantillon.
	Faire attention à ce que le code-barres ne soit pas abimé.
	Toujours identifier l'ensemble des tubes

### 6. Traçabilité et Archivage

Les planches d'étiquettes sont conservées la journée en cours puis détruites. La sauvegarde des dossiers sur le SIL est effectuée tous les jours. Les données sont conservées pour une durée de 20 ans (SIL + serveur d'archivage).

### 7. Autoévaluation de la compréhension du mode opératoire

Chacun peut à la fin de la lecture évaluer sa compréhension du mode opératoire à l'aide de cette grille

# Identification des échantillons biologiques

#### Vérification des connaissances

Identitovigilance et identification des échantillons biologiques \_C3MOETIQ

QCM: Vrai ou faux

Ce questionnaire non exhaustif se veut avant tout pédagogique

NOM: Prénom: Site:

	Votre compréhension du _C3MOETIQ Identitovigilance et identification des échantillons biologiques des échantillons biologiques	VRAI	FAUX
1	L'identité du patient soit toujours être vérifiée par des questions ouvertes ?		
2	Tous les éléments constituant l'identité doivent être vérifiés par des questions ouvertes même s'il s'agit d'un patient déjà connu ?		
3	L'étiquetage des échantillons sanguins au laboratoire est fait par le préleveur au moment du prélèvement.		
4	Il n'est pas utile d'identifier par étiquetage les échantillons prélevés en trop.		
5	Si un seul tube pour 2 étiquettes, mettre un snap ring vert sur le tube, coller une étiquette et joindre 2 <sup>ème</sup> planche d'étiquettes avec les autres analyses à réaliser en technique.		
6	Si une même analyse est demandée sur 2 dossiers pour un même patient, coller l'étiquette du 1 <sup>er</sup> dossier et joindre la planche d'étiquettes du 2 <sup>ème</sup> dossier en précisant « Analyseà saisir à partir du dossier n° »		
7	Si ordonnance avec rajout d'analyse en fonction du résultat par exemple faire RAI si hb<8g/dl, appeler en technique pour signaler le numéro de dossier.		
8	Pour la bactériologie-parasitologie-mycologie-calculs urinaires et eaux transmettre systématiquement les étiquettes supplémentaires en technique.		